

**Objet : Service de conseil et de soutien pédagogiques.
Enseignement spécialisé organisé par la Communauté française**

Réseaux : CF

Niveaux et services : FOND (Mat/Prim/Spéc) – SEC (Spéc) - INTERNATS (Spéc) - HOMES

Période : à partir du 1^{er} septembre 2008

- Aux chefs des établissements de l'enseignement fondamental spécialisé organisé par la Communauté française
- Aux chefs des établissements de l'enseignement secondaire spécialisé organisé par la Communauté française
- Aux administrateurs des internats de l'enseignement spécialisé et des homes d'accueil de l'enseignement du réseau de la Communauté française

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Emetteur</u>	Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'enseignement organisé par la Communauté française		AGERS
<u>Destinataire</u>	Directions d'établissement Administrateurs d'internat et de home d'accueil		spécialisé
<u>Contact</u>	Bernadette WOOS	02/690 81 03	bernadette.woos@cfwb.be
<u>Document à renvoyer</u>	OUI		NON
<u>Date limite d'envoi</u>			
<u>Concerne</u>	Service de conseil et de soutien pédagogiques		

Renvoi(s) :

Nombre de page(s) : 1 + 3

Mots-clés : conseil – soutien – spécialisé

Le service de conseil et de soutien pédagogiques prévu par le décret du 8 mars 2007 relatif au service général de l'inspection et au service de conseil et de soutien pédagogiques vient d'être créé.

Ce service relève du Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'enseignement organisé par la Communauté française.

1. Ses missions

Article 17. - § 1^{er}. Le Service de conseil et de soutien pédagogique est chargé de conseiller et d'accompagner les enseignants, les équipes pédagogiques et les écoles pour lesquels le Service général de l'Inspection a constaté des faiblesses ou des manquements, en tenant compte s'il échet de la note d'information ou des résultats obtenus aux évaluations externes.

§ 2. Le Service de conseil et de soutien pédagogiques est en outre chargé de :

1° Soutenir les établissements dans la construction de leur projet d'établissement en cohérence avec les projets éducatif et pédagogique de la Communauté française et ce, conformément au décret du 24 juillet 1997;

2° Mettre leur savoir et leur expérience pédagogiques au service des équipes éducatives et pédagogiques des établissements ou de groupes d'établissements dans une perspective d'amélioration de la qualité de la formation assurée aux élèves;

3° Soutenir l'implantation des programmes et l'innovation pédagogique, notamment en informant les équipes éducatives et pédagogiques du contenu des réformes en matière d'enseignement;

4° Accompagner des groupes d'enseignants qui construisent collectivement des démarches pédagogiques, des outils pour leurs cours;

5° Participer à l'analyse des besoins de formation des enseignants et faire des suggestions en vue d'élaborer le plan de formation collectif et individuel de l'établissement;

6° Assister les établissements et les équipes pédagogiques dans le travail d'auto-analyse des résultats obtenus par leurs élèves lors des évaluations externes non certificatives.

Dans le cadre des missions visées au présent paragraphe, le Service de conseil et de soutien pédagogiques veille à assurer la continuité pédagogique des démarches entreprises pendant la formation en cours de carrière.

2. Sa composition et son organisation

2.1. Enseignement fondamental spécialisé organisé par la Communauté française

Monsieur Thierry VAN VYVE
Rue d'Athis 12
7387 ATHIS
Tél. : 065/65 91 09
GSM : 0484/24 86 50
thierry.vanvyve@restode.cfwb.be

Couvre l'ensemble des écoles de ce niveau d'enseignement.

2.2. Enseignement secondaire spécialisé organisé par la Communauté française

2.2.1. Cours généraux

Madame Sophie DARDENNE
Rue Chantraine 35
4357 JENEFFE-EN-HESBAYE
GSM : 0475/39 56 99
sophie.dardenne@restode.cfwb.be

Est affectée à l'ensemble des disciplines des cours généraux pour toutes les écoles du réseau de la Communauté française.

2.2.2. Cours spéciaux

Monsieur Robert BOUCHEZ
Boulevard Président Kennedy 69 – bte 21
7000 MONS
Tél. : 065/34 69 18
GSM : 0478/22 94 68
robert.bouchez@restode.cfwb.be

Est affecté aux différentes disciplines des cours spéciaux pour toutes les écoles du réseau de la Communauté française.

2.2.3. Cours techniques et cours de pratique professionnelle

- Monsieur Pierino DELPORTE
Rue Pionfosse 72
4140 SPRIMONT
Tél. : 04/382 28 41
GSM : 0486/28 66 97
pierino.delporte@restode.cfwb.be

S'occupe des secteurs :

- Construction
- Hôtellerie-Alimentation
- Services aux personnes

- Monsieur Didier FAHY
Rue Docteur Romedenne 58
5060 AUVELAIS
Tél. : 071/74 34 71
GSM : 0495/87 29 68
didier.fahy@restode.cfwb.be

S'occupe des secteurs :

- Agronomie
- Industrie
- Habillement
- Arts appliqués
- Economie

L'un et l'autre pour l'ensemble des écoles d'enseignement secondaire spécialisé du réseau de la Communauté française.

2.2.4. Personnel auxiliaire d'éducation

Madame Nathalie SANTKIN
Chaussée de Marche 6
5330 ASSESSE
GSM : 0496/87 01 69
nathalie.santkin@cfwb.be

Est affectée à l'ensemble du personnel auxiliaire d'éducation.

Je vous invite à les accueillir positivement, à collaborer avec eux et à favoriser leur travail au sein de votre établissement dans l'intérêt des élèves, des enseignants et de notre réseau.

Le Directeur général adjoint,

Jean STEENSELS

